



RAPPORT ANNUEL 2022



Table des matières

VISION

Des producteurs laitiers engagés. Des troupeaux sains et rentables. Une industrie dynamique.

MISSION

- Fournir des services et des programmes combinés pour répondre aux divers besoins des producteurs.
- Contribuer à la gestion des données.
- Jouer un rôle de leader dans l'industrie pour créer des alignements ou des partenariats.



Facebook
Holstein Canada



Twitter
@holsteincanada



Instagram
Holstein Canada



YouTube
HolsteinCanadaVideo

Holstein Canada
20 Corporate Place C.P. 610
Brantford (Ontario) N3T 5R4

Sans frais : 1 855 756-8300
Texte : 226 401-8305

www.holstein.ca

- 03 Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle
- 04 Rapport du président
- 06 Message du Comité opérationnel
- 08 Reconnaissances et réalisations des membres
- 09 Résolutions non contraignantes de 2022 : mise à jour
- 14 Tendence des tests génomiques sur 4 ans
- 15 Faits saillants financiers 2022 – Survol
- 16 Activités de classification et revenu d'exploitation en 2022
- 17 Rapports des comités
- 22 Rapport financier de 2022
- 23 États financiers de 2022

140^e assemblée générale annuelle des membres

ORDRE DU JOUR

De 8 h à 9 h : petit déjeuner | De 9 h 30 à 13 h 30 : AGA

1. Accueil et hymne national

2. Ouverture de l'assemblée

3. Moment de silence en souvenir des membres de la famille Holstein Canada qui nous ont quittés

4. Approbation de l'ordre du jour

5. Présentation du conseil

6. Mot du président

7. Rapport du Comité opérationnel

8. Points saillants du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de 2022

9. Rapport vidéo du Comité des finances et présentation du budget 2023

10. Nomination du cabinet d'audit

11. Remise de la reconnaissance Un Siècle de Holstein

12. Présentation des rapports des comités
 - a. Comité des reconnaissances
 - b. Comité consultatif sur la classification
 - c. Comité sur la gouvernance
 - d. Comité des expositions et du jugement

13. Message des Producteurs laitiers du Canada

14. Message de l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

15. Message de Holstein USA

16. Message de Holstein Mexique

17. Pause

18. Dévoilement de la Vache de l'année 2022

19. Résolutions des membres 2022

20. Rapport vidéo du Comité consultatif des Jeunes leaders

21. Présentation des bourses d'études 2022

22. Séance de consultation des membres

23. Invitation au Congrès national Holstein 2024 en Ontario

24. Levée de séance

Celebrating 140 Years
Célébrer 140 ans



HOLSTEIN
CANADA
EST 1884

Les centres de table sont offerts par





Mot du président

Lorsqu'on pense à 2022, il peut sembler difficile de résumer l'ensemble des progrès et des grandes réalisations de Holstein Canada. Au cours des six derniers mois, vous m'avez souvent entendu parler de « changements » et de « défis », et il ne fait aucun doute que ces deux éléments doivent être présents pour que nous puissions aborder l'avenir en demeurant à la fois progressistes et inclusifs.

L'équipe de Holstein Canada s'est engagée à offrir à tous les membres des services et des expériences qui incarnent les valeurs fondamentales de l'Association. La deuxième édition du dévoilement des Maîtres-éleveurs, qui a donné le coup d'envoi à l'année 2022, répondait exactement à notre volonté de fournir à toute l'industrie une occasion inclusive de se réunir et de célébrer les réalisations de 21 familles de maîtres-éleveurs. Dans la foulée de ce grand événement, nous avons enfin pu nous retrouver en personne lors du Congrès national de 2022 en Saskatchewan. Après des années de planification et une pause obligatoire pendant la pandémie, le comité organisateur du Congrès de la Saskatchewan a comblé tous nos espoirs. La semaine s'est déroulée sous le signe de la camaraderie, de l'énergie et de la joie que tous ressentaient à être de nouveau ensemble pour se féliciter et fêter la grande industrie dont nous faisons partie.

Le retour des réunions et des événements en présentiel a constitué le véritable point saillant de 2022. Que ce soit à l'occasion de réunions d'étable, de séminaires éducatifs, de soirées champêtres, d'expositions, d'assemblées générales annuelles ou du pique-nique des sections, il était absolument vivifiant de se revoir en personne après deux ans de virtuel.

L'un des principaux objectifs du conseil d'administration en 2022 était d'élaborer le plan stratégique qui nous guidera au cours des trois prochaines années. En reportant son attention sur vous, les membres, le conseil d'administration a adopté une approche détaillée mais concise. Conscient de l'importance de nos services, mais aussi du fait que nous devons nous diversifier pour aller de l'avant, le conseil a mis en place six piliers pour assurer l'avenir de Holstein Canada. La rétention, le recrutement, l'efficacité, les nouvelles affaires à l'échelle internationale, les nouveaux marchés au Canada et une nouvelle stratégie de prix seront les piliers de l'Association dans les années qui viennent.

Au cours de ce processus, et selon le désir de nos membres, nous avons également créé un nouveau modèle de gouvernance pour tous nos comités internes. Le conseil considère comme important de faire savoir à tous les membres qu'ils ont la possibilité d'exprimer leur opinion chez Holstein Canada. À cette fin, un nouveau Comité des ressources humaines a été mis sur pied et les postes vacants au sein des comités tels que ceux de la classification, de la race, des Jeunes leaders, des expositions, etc. seront désormais affichés et rendus publics pour que tout membre puisse postuler. Le Comité des ressources humaines examinera les candidatures et fera des recommandations au conseil d'administration sur les candidats potentiels. Nous espérons que cette nouvelle approche sera plus inclusive et favorisera une participation accrue parmi un groupe diversifié de membres.

Tous ces moments forts ont aussi donné lieu à d'autres changements. La décision du conseil d'administration et du chef de la direction de se séparer à l'automne a créé un

défi particulier pour l'équipe de Holstein Canada. Le conseil d'administration tient à remercier le personnel de la direction et tous les employés pour leur dévouement et leur engagement envers nos membres tout au long de la démarche qui nous a permis de nous engager sur une nouvelle voie.

Par ailleurs, l'année écoulée s'est révélée fertile en événements pour bon nombre de nos amis et voisins. Qu'il s'agisse de graves inondations en Colombie-Britannique ou d'ouragans dans l'Atlantique, les phénomènes météorologiques extrêmes continuent d'avoir des répercussions sur nos membres. Toute l'équipe de Holstein Canada s'engage à atténuer les pressions autant que possible, pendant que les membres touchés s'efforcent de réparer leurs installations.

L'équipe de Holstein Canada poursuit son expansion! Après deux ans de recrutement difficile en raison de la pandémie, nous avons terminé l'année avec un effectif presque complet dans tous les services, objectif auquel nous avons travaillé avec acharnement. En 2023, notre priorité sera de continuer à répondre à vos besoins en matière de services en fonction de vos fuseaux horaires et de vos horaires.

Après deux ans d'absence, le retour de la Foire royale d'hiver pour célébrer 100 ans d'enseignement agricole dans l'une des plus grandes villes du Canada a été un événement historique. Le nombre record de participants aux expositions Holstein Noir et blanc et Rouge et blanc témoigne de la revitalisation que l'industrie a connue pendant l'année!

Nous avons terminé l'exercice avec un processus budgétaire complet et détaillé. La responsabilité de chaque dollar provenant de nos membres fait non seulement partie de notre mandat, mais aussi de nos devoirs d'administrateurs. Nous remercions l'équipe de direction pour le travail accompli lors de la finalisation du budget 2023. En tant qu'association détenue et dirigée par nos membres, nous savons combien il est important pour ceux-ci que Holstein Canada demeure viable dans l'avenir. Nos récentes modifications de prix conjointement avec une gestion énergique des coûts représentent des mesures nécessaires et responsables pour assurer la viabilité de Holstein Canada.

De nombreux points saillants de même que des changements et des défis appréciables ont marqué l'année 2022! Ce que je retiens toutefois de mon mandat de président, c'est que si nous voulons progresser et être inclusifs à tous les égards, nous devons apprendre à changer lorsqu'il le faut, relever les défis qui se présentent et travailler ensemble avec assiduité pour que notre grande industrie conserve son dynamisme. Car à mon avis, l'industrie laitière ne se compare à nulle autre!

Cordiales salutations,



Ben Cuthbert

Conseil d'administration

Ben Cuthbert (président) (C.-B.)
BCuthbert@holstein.ca

Doug Peart (vice-président) (Ont.)
DPeart@holstein.ca

Angus MacKinnon (3^e membre de l'Exécutif) (Qc)
AMackinnon@holstein.ca

Willem Vanderlinde (Alb.)
WVanderlinde@holstein.ca

Harold Sweetnam (Man.)
HSweetnam@holstein.ca

Dennis Werry (Ont.)
DWerry@holstein.ca

Nancy Beerwort (Ont.)
NBeerwort@holstein.ca

Brian Slaughter (Ont.)
BSlaughter@holstein.ca

Gilles Côté (Qc)
GCote@holstein.ca

Benoît Turmel (Qc)
BTurmel@holstein.ca


Sylvie Mahannah (Qc)
Smahannah@holstein.ca

Karen Versloot (Canada atlantique)
KVersloot@holstein.ca

Comités du conseil

- Audit et finances
- Reconnaissances
- Consultatif sur la race
- Consultatif sur la classification
- Vache de l'année
- Gouvernance
- Risque
- Expositions et jugement
- Consultatif des Jeunes leaders

N'hésitez pas à communiquer avec les administrateurs et les comités du conseil d'administration de Holstein Canada. Visitez le site www.holstein.ca pour consulter la liste des membres des comités.



Holstein Canada

Rapport du Comité opérationnel

Adaptation. Reconnaissance. Approche.

L'année 2022 a été marquée par la diversité, le changement et bien des défis. Nous avons tous été appelés à nous acclimater considérablement pour émerger de deux années de pandémie et supporter les pressions économiques qui pèsent sur nous. Notre façon de travailler a changé et ce, pour une période indéfinie. Nous avons mis l'accent sur les moyens de rétablir les liens parmi le personnel, de renouer avec nos membres par des voies nouvelles ou anciennes, et de poursuivre notre collaboration avec les partenaires de l'industrie et toutes les races laitières. Nous devons continuellement tirer les leçons de notre passé, reconnaître nos forces aussi bien que nos lacunes, nous adapter lorsqu'il faut nous améliorer et réévaluer sans cesse notre approche.

Des membres capables de s'adapter

Les défis ne sont pas inconnus de nos membres, qui doivent composer avec des facteurs dont beaucoup sont incontrôlables : la météo, le carburant, les engrais. Ils doivent s'adapter rapidement et avec agilité chaque jour, chaque année, et 2022 n'a pas fait exception. L'agitation mondiale a entraîné une augmentation radicale de l'inflation. Cependant, nos membres n'ont pas faibli dans leur dévouement envers Holstein Canada. Les activités liées aux services de base ont peut-être diminué, mais les membres sont restés forts en adaptant leurs stratégies génétiques et en appliquant de nouvelles méthodes dans leurs programmes d'élevage en réponse à leurs besoins économiques. Nous vous remercions de votre dévouement et de votre confiance continue dans les avantages que vous procurent nos services.

Un conseil d'administration reconnaissant

L'année 2022 a engendré des pressions économiques sans précédent pour tous les agriculteurs. En tant que producteurs, les membres du conseil d'administration de Holstein Canada s'identifient à vous; en tant que collègues, amis et voisins, ils ont reconnu qu'une approche différente s'imposait pour l'avenir. Le conseil a fait face à de nombreuses décisions d'importance critique, tout en pensant d'abord au bien de l'Association. Dévoué et engagé à tous les niveaux, le conseil continue de prioriser l'écoute de la communauté. La modification de notre structure de gouvernance et du mode d'élection des membres des comités n'est qu'un exemple de la façon dont il a reconnu le besoin de changer et d'accroître l'inclusivité.

Une approche adaptative et nouvelle pour l'équipe de Holstein Canada

La pandémie nous a appris beaucoup de choses, mais ce qui est ressorti le plus clairement, c'est que nous devons être assez agiles pour adapter continuellement notre approche et accepter que la manière dont nous avons toujours fait les choses n'est peut-être pas la meilleure façon d'avancer dans toutes les situations.

Une nouvelle solution hybride pour les employés de bureau a été mise en œuvre, ce qui a permis de louer de l'espace inutilisé à des locataires externes dans l'immeuble de Holstein Canada. Cette idée que nous avons accueillie favorablement représente pour l'Association un revenu supplémentaire de 140 000 \$ par année.

Nous avons compris que les visites à la ferme et les appels téléphoniques n'étaient pas les seuls moyens de communiquer avec vous. Nous nous sommes donc adaptés aux technologies qui vous conviennent : services de textos, développement d'une application d'enregistrement et de génomique et possibilités de rencontres virtuelles.

Sachant qu'il est important que des agriculteurs soient au service des agriculteurs, nous avons travaillé dur pour renégocier le contrat du bien-être des animaux dans le cadre du programme proAction® des PLC, et pour le faire d'une manière durable, sans augmenter les tarifs facturés aux producteurs.

Nous affirmons régulièrement qu'il n'existe pas de solution universelle. Voilà pourquoi nous avons terminé nos projets pilotes de classification à la ferme et en analyserons les résultats cette année, afin d'être en mesure de vous offrir des services abordables, rentables et adaptés à vos exploitations dès 2024.

La réorganisation de l'équipe de direction a permis de mettre en œuvre une approche plus claire et plus concise de l'expérience aux membres. En veillant à tenir compte des exigences de l'agroentreprise dans tous les domaines, nous avons mis en œuvre une approche homogène du service. Le fait que notre personnel sur le terrain prenne maintenant place à la table des décisions et que notre équipe informatique soit désormais dirigée par un spécialiste en affaires commerciales et un ancien producteur représente une adaptation qui assurera notre continuité dans l'avenir.

L'équipe de direction

Brad Eggink

Directeur, Expérience aux membres et à la clientèle

Bruno Jubinville

Directeur, Expérience à la ferme, Québec et provinces de l'Atlantique

Chris Bartels

Directeur, Innovations et Solutions

Kathryn Chapman

Directrice des finances

Linda Markle

Directrice, Soutien aux membres et à la clientèle

Willemke Binnendijk

Directrice, Expérience à la ferme, Ontario et provinces de l'Ouest

Une approche collaborative

Holstein Canada est votre association. Nous vous avons écoutés et nous comprenons que l'industrie doit continuer à collaborer afin de rationaliser les services pour vous, les producteurs. La répétition des tâches est peu efficace. Un de nos principaux objectifs a été de travailler avec Lactanet pour inclure davantage de données de production. La solution unique qui convient à tout le monde n'existe pas. Chaque ferme a besoin d'une approche de gestion différente et 2022 a vu cet objectif se concrétiser. Dans l'avenir, les reconnaissances attribuées par Holstein Canada évolueront et s'aligneront davantage sur les vaches qui génèrent des profits.

Toutes les races se rallient afin de créer une présence unifiée et forte au sein de notre industrie. Nous devons donc continuer de nous mobiliser les uns les autres, sans craindre de communiquer de façon ouverte et transparente.

Adaptation. Reconnaissance. Approche.

Cette année marque le 140^e anniversaire de l'AGA de l'Association Holstein du Canada, une incroyable réalisation qui mérite d'être célébrée! Cependant, nous devons rester vigilants. Quatorze décennies d'engagement pour l'avenir de la race Holstein représentent tout un exploit qui n'a pas été accompli sans difficultés. Les générations précédentes ont dû s'adapter continuellement, reconnaître leurs forces tout en admettant leurs faiblesses et perfectionner leur approche au fil des ans. Que notre histoire et chacun de ses chapitres soient une leçon pour demain et fassent progresser notre Association pendant les décennies à venir.

Linda Markle

Linda Markle





Reconnaissances et réalisations des membres

Un siècle de Holstein

Pour récompenser 100 ans d'adhésion continue à Holstein Canada

1923 – 2022

Descendants de William McGriskin
Agincourt (Ont.)

1923 – 2022

Descendants de T. O. Dolson
Atwood (Ont.)

1922 – 2022

Descendants de A. H. Poole
Smith Falls (Ont.)

Bourses d'études

Pour appuyer l'éducation des jeunes

ONTARIO

Sarah Prins, Université Redeemer
Corbyville (Ont.)

Samantha Hildebrand, Collège MacDonald
St. Albert (Ont.)

QUÉBEC

Rosalie Smith, ITAQ La Pocatière
Sainte-Flavie (Qc)

Pascale Chevrette, Université de Montréal
Saint-Félix-de-Valois (Qc)

ATLANTIQUE

Tim Porter, Université Dalhousie
Lower Onslow (N.-É.)

OUEST

Darrick Nichol, Université de Lethbridge
Coalhurst (Alb.)

Concours All-Canadian

La liste complète des résultats se trouve sur le site Internet de Holstein Canada : www.holstein.ca

Plaques Maître-éleveur

Pour récompenser l'excellence

PLAQUES	PRÉFIXE	LIEU
1 ^{re}	AQUAREL	Saint-Lazare (Qc)
2 ^e	ARCROIX	Saint-Michel (Qc)
2 ^e	BELMORAL	Teeswater (Ont.)
1 ^{re}	BREEZY	Brussels (Ont.)
1 ^{re}	CHRISTHILL	Tara (Ont.)
2 ^e	ELM BEND	Brantford (Ont.)
2 ^e	HAVENVALLEY	Wallenstein (Ont.)
1 ^{re}	JEANLU	Saint-Georges (Qc)
1 ^{re}	LAUZONNIERE	Saint-Pierre-les-Becquets (Qc)
1 ^{re}	LOUIDGI	Saint-Joseph-de-Beauce (Qc)
1 ^{re}	MAGAMI	Ange-Gardien (Qc)
2 ^e	MIRABEL	Mirabel (Qc)
1 ^{re}	PARKHURST	Saint-Patrice-de-Beaurivage (Qc)
1 ^{re}	PELLERAT	Saint-Roch-des-Aulnaies (Qc)
1 ^{re}	RJF	Corbyville (Ont.)
3 ^e	RUBIS	Lochaber-Partie-Ouest (Qc)
1 ^{re}	SPRUCE LAWN	Drayton (Ont.)
1 ^{re}	VRIESDALE	Mountain (Ont.)
3 ^e	WENDON	Red Deer County (Alb.)
1 ^{re}	YORELLEA	St. Eugene (Ont.)



Résolutions non contraignantes 2022 : mise à jour

Service Web

1. Enregistrement et classification (soumise par : branche de l'Ontario)

- Considérant qu'historiquement, Holstein Canada estampille les résultats de classification sur les documents d'enregistrement;
- Considérant que les éleveurs se sont fiés à ces documents d'enregistrement actualisés aux fins de tenue de registres et de commercialisation;
- Considérant que les documents d'enregistrement sont présentement actualisés pour refléter les détails génomiques au fur et à mesure qu'ils sont disponibles, permettant ainsi au propriétaire de réimprimer la version mise à jour de son certificat d'enregistrement s'il le souhaite.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada étudie des moyens de livrer les résultats de classification actualisés sur le certificat d'enregistrement, y compris l'option de mettre à jour les documents d'enregistrement électroniques à la suite d'un score de classification pour permettre aux membres d'imprimer leurs documents d'enregistrement actualisés s'ils le souhaitent.

Plan d'action : Holstein Canada étudiera la possibilité de rendre les certificats d'enregistrement accessibles en ligne pendant une période prolongée. Les données sur les animaux figurant sur le certificat d'enregistrement seront actualisées/fournies en temps réel lorsque visualisées/imprimées sur le site Web.

2. Réimpression de l'enregistrement (soumise par : branche du Nouveau-Brunswick)

- Considérant qu'un animal sans cornes homozygote ou hétérozygote ne peut être confirmé que par un test génomique;
- Considérant que Holstein Canada facture actuellement au producteur des frais pour corriger le statut sans cornes d'un animal.

Il est par conséquent résolu que si le test génomique montre qu'un animal est hétérozygote sans cornes, le simple « P » soit ajouté à son nom sur son enregistrement, et si un animal est testé homozygote sans cornes, un double « PP » soit ajouté à son nom sur son enregistrement, sans frais supplémentaires pour le membre.

Plan d'action : Par souci d'uniformité, Holstein Canada indique et imprime les caractères génétiques et les codes de couleur à des endroits précis de chaque feuille de renseignement sur un animal et sur les documents officiels. Les codes du statut sans cornes (acère) sont les suivants : POS = acère vrai (homozygote PP), POC = porteur du gène acère (hétérozygote Pp), POF = exempt du gène acère. L'ajout de l'un de ces codes (ou de lettres pour indiquer un code) au nom d'un animal reste à la discrétion du producteur en dehors de l'étiquetage officiel de Holstein Canada.

Classification

3. Délai entre les visites de classification et/ou d'évaluation du bien-être animal pour la certification proAction

(soumise par : branche du Québec)

- Considérant que les éleveurs qui adhèrent au système de classification ont à cœur le développement de la génétique de leur troupeau et de la race Holstein;

- Considérant que Holstein Canada fait la promotion de la classification et de ses bénéfices pour les éleveurs et que l'association n'est pas en mesure d'offrir le service à un intervalle raisonnable pour que les éleveurs puissent bénéficier de ses avantages (choix de taureau, valeur à la vente, etc.);
- Considérant que l'industrie a besoin des données de classification pour le système d'évaluation des taureaux, ainsi que des programmes de choix de taureaux à la ferme;
- Considérant que tous les éleveurs, peu importe la région où ils habitent, ont droit à une visite de classification dans un délai raisonnable, c'est-à-dire environ aux quatre mois, comme le site Internet de l'association le mentionne;
- Considérant que l'évaluation du bien-être des animaux est un service rendu par les classificateurs et que ces données sont essentielles pour l'accréditation du programme ProAction;
- Considérant la situation vécue en 2020-2021 dans le Club Holstein Bas-Saint-Laurent où sept à huit mois se sont écoulés entre deux visites de classification et que plusieurs des animaux classifiés n'étaient pas à leur plein potentiel.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de trouver rapidement des solutions pour réduire les délais entre les visites pour les membres qui adhèrent au service de mi-ronde de classification au Québec, ainsi que pour les évaluations du bien-être animal pour la certification du programme ProAction. En d'autres termes, de tenir ses engagements et de respecter un délai maximal d'environ quatre mois entre les rondes et mi-rondes de classification, ainsi que les délais du programme ProAction, afin que les éleveurs puissent avoir les résultats de leur évaluation du bien-être de leur troupeau lors de leur accréditation.

Plan d'action : Les intervalles de classification sont revenus à la normale comme avant la pandémie et sont d'une durée de quatre et de huit mois dans toutes les provinces, sauf en Ontario et au Québec. L'accroissement du personnel continue de favoriser le retour aux intervalles normaux d'avant la pandémie en Ontario et au Québec. La mise en œuvre de la régionalisation en 2023 signifie que le service sera plus facilement accessible pour les producteurs qui ont besoin de visites plus fréquentes par rapport aux intervalles normaux de quatre ou de huit mois.

4. Disponibilité du rapport de la classification (soumise par : branche du Québec)

- Considérant que présentement, plus aucun document n'est laissé à l'éleveur à la fin de la visite de classification et qu'il faut quelques heures ou même quelques jours afin que les données soient disponibles sur le portail ConneXXion;
- Considérant que les rapports de visites permettaient d'ouvrir la discussion entre l'éleveur et le classificateur et offriraient une belle opportunité d'apprentissage et de vulgarisation de la classification pour l'éleveur.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada pour que les éleveurs aient la possibilité de recevoir par courriel ou par un autre moyen leurs rapports de visite directement à la fin de la visite de classification.

Plan d'action : À l'heure actuelle, le rapport de classification est fourni sur demande par Holstein Canada à la fin de chaque visite sur la tablette du classificateur, par texto, par courriel, sur le compte Internet et sous forme imprimée au bureau de Holstein Canada. Nous reconnaissons qu'il y a du retard dans la remise de ces rapports aux producteurs et des répercussions sur la prestation de nos services. Holstein Canada étudiera des solutions plus efficaces lors de la prochaine évaluation de l'outil ConneXXion afin d'assurer l'excellence du service.

5. PLC/Logo de la vache bleue (soumise par : branche de l'Ontario)

- Considérant que la promotion des produits laitiers canadiens et du symbole du lait canadien fait partie intégrante du succès et de la stabilité financière des producteurs laitiers canadiens;
- Considérant que la vente de lait est importante pour les membres, les services et les programmes de Holstein Canada et de ses branches provinciales;
- Considérant que Holstein Canada et ses branches provinciales ont une forte présence visible grâce aux médias sociaux, à la presse écrite, aux événements et aux programmes.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada et ses branches identifient les occasions de promouvoir les produits laitiers canadiens et le symbole du lait canadien dans la mesure du possible.

Plan d'action : Holstein Canada reconnaît l'esprit et la vision associées à cette résolution et en prend note en vue de possibilités futures.

Maître-éleveur

6. Critères - Éligibilité des animaux (soumise par : branche du Québec)

- Considérant qu'il faut motiver les éleveurs à enregistrer le plus tôt possible;
- Considérant que l'enregistrement des animaux est une source de financement importante à Holstein Canada;
- Considérant que l'élevage occupe une proportion importante dans les critères pour l'obtention du titre de Maître-éleveur;
- Considérant que l'enregistrement tardif peut permettre une sélection des meilleurs animaux et peut influencer à la hausse le pointage du titre de Maître-éleveur et, ainsi, apporter un avantage injuste.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada que si l'enregistrement d'un animal, se fait après l'âge d'un an, que cet animal ne soit plus éligible à apporter des points dans le calcul du titre de Maître-éleveur.

Plan d'action : La résolution a été renvoyée au Comité des reconnaissances aux fins d'examen.

7. Nombres de plaques par catégorie de Maître-éleveur (soumise par : branche du Québec)

- Considérant que le titre de Maître-éleveur est une reconnaissance valorisant les éleveurs et que le titre est remporté par préfixe (troupeau);
- Considérant qu'entre deux catégories ayant un même nombre de troupeaux, le total d'enregistrements sera plus élevé dans le groupe ayant un nombre d'enregistrements par troupeau plus élevé;
- Considérant que les plaques sont actuellement divisées par le nombre d'enregistrements total par groupe et non par le nombre de troupeaux total par groupe;
- Considérant que la division actuelle du nombre de plaques entre les groupes favorise les éleveurs se retrouvant dans les groupes ayant un plus grand volume d'enregistrements par groupe.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de revoir la distribution du nombre de plaques de Maître-éleveur, c'est-à-dire de distribuer les plaques selon le nombre de troupeaux total par groupe et non par nombre d'enregistrements total par catégorie afin de reconnaître les meilleurs éleveurs plus équitablement.

Plan d'action : Le Comité des reconnaissances a présenté au conseil d'administration une recommandation qui a été ADOPTÉE le 8 décembre 2022.

Il est RÉSOLU QUE le conseil d'administration de Holstein Canada accepte la recommandation du Comité des reconnaissances d'utiliser la nouvelle distribution du nombre de plaques par groupe pour la reconnaissance du Maître-éleveur, à compter de 2022.

La nouvelle distribution est déterminée grâce à un calcul pondéré qui repose à la fois sur les enregistrements et sur la représentation des membres par groupe. Les détails se trouvent sur notre site Web.

8. Système de points - Points supplémentaires pour valoriser les vieilles vaches (soumise par : branche du Québec)

- Considérant qu'aucun point de plus n'est attribué aux Maîtres-éleveurs pour une vache ayant plus de 3E;
- Considérant que la production laitière d'une vache n'est actuellement valorisée que jusqu'à la hauteur de 120 000 kg;
- Considérant que le but de la classification est d'améliorer la longévité des animaux dans les troupeaux laitiers et que le but du programme Maître-éleveur est de les reconnaître.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de valoriser ces vaches en retirant la limite de points qui est maintenant établie à 3E et 120 000 kg, d'allouer un point supplémentaire par reclassification excellente et un point par strate de 10 000 kg après 100 000 kg de production, plutôt que par strate de 20 000 kg comme c'est actuellement le cas.

Plan d'action : Le Comité des reconnaissances a présenté au conseil d'administration une recommandation qui a été ADOPTÉE le 21 septembre 2022.

Il est RÉSOLU QUE le tableau modifié du système de pointage soit utilisé comme suit pour la conformation : 83-84 = 1 point, 85-86 = 2 points, 87-89 = 3 points, EX et 91 points = 4 points, EX 92-93 ou 2E = 5 points, EX 94 et plus ou 4E et plus = 6 points. Motion adoptée.

Race

9. Disponibilité des antibiotiques (soumise par : branche du Québec)

- Considérant que depuis le 25 février 2019, une nouvelle réglementation limite l'utilisation à titre curatif des antibiotiques de classe 1;
- Considérant que le problème d'approvisionnement des antibiotiques demeure présent et que certains autres médicaments efficaces ne seront plus disponibles prochainement;
- Considérant que les producteurs ont le bien-être de leur troupeau à cœur;
- Considérant qu'un manque de soins adéquats lors d'une maladie peut entraîner des retards de croissance, diminuer la production en quantité et en qualité et ainsi, provoquer la réforme hâtive de certains animaux et affecter la rentabilité financière de l'entreprise;
- Considérant que les attentes sociétales et les normes de bien-être animal dans le programme ProAction sont de plus en plus sévères et qu'un animal non traité souffre inutilement;
- Considérant que de bonnes pratiques contribuent à prévenir les maladies, mais que les antibiotiques sont parfois nécessaires pour traiter ou éviter les infections bactériennes;
- Considérant que le bien-être animal, c'est aussi de permettre aux animaux de retrouver la santé.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de faire les démarches auprès de toutes instances pertinentes afin que le dossier de l’approvisionnement des antibiotiques offerts et permis dans l’élevage bovin avance et qu’il soit prioritaire.

Plan d’action : Holstein Canada est en communication avec les chaînes d’approvisionnement concernées et nous croyons savoir qu’en raison de la pandémie qui dure depuis deux ans, les antibiotiques étaient réservés aux humains et que la chaîne d’approvisionnement devrait revenir à la normale d’ici la fin de 2023.

10. Formule IPV/Pro\$ (soumise par : branche du Nouveau-Brunswick)

- Considérant que certains traits importants comme acère et la caséine bêta sont de nature binaire;
- Considérant que ces traits binaires peuvent avoir une importance économique et contribuer à créer un produit plus convivial pour le consommateur;
- Considérant que l’IPV qui dicte l’orientation de la race Holstein sur le plan génétique n’a pas les moyens d’inclure ces traits binaires.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada étudie la possibilité d’inclure des traits binaires importants dans le calcul de l’indice de l’animal.

Plan d’action : La question sera soumise au Conseil d’évaluation génétique (GEB).

Généalogie

11. Publication des meilleures productrices dans les reconnaissances des généalogies de Holstein Canada

(soumise par : branche du Québec)

- Considérant que les résultats des trois premières positions des expositions locales, régionales, provinciales et nationales sont inscrits sur la page Web des vaches concernées de Holstein Canada;
- Considérant que les éleveurs sont payés sur la production de leurs vaches;
- Considérant qu’il est dans l’intérêt de tous de combler les différences entre les reconnaissances d’exposition et les reconnaissances de productions.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada que soient publiées sur la généalogie des vaches concernées, les trois premières positions de production par âge au niveau de chaque club Holstein, ainsi qu’au niveau provincial et national.

Plan d’action : Cette résolution sera examinée lors de la prochaine mise à jour généalogique.

Classes d’exposition

12. Championnat intermédiaire (soumise par : branche du Québec)

- Considérant que nous faisons vèler les premiers veaux à de très jeunes âges;
- Considérant que nous avons plusieurs classes de femelle 1 an (1 an intermédiaire vèlée et 2 ans été vèlée);
- Considérant que les vaches de 3^e veau vont compétitionner avec des vaches de 1^{er} veau;
- Considérant que cette résolution pourrait accélérer le jugement des jeunes vaches.

Il est par conséquent résolu de demander à Holstein Canada de retirer la classe 3 ans senior du Championnat intermédiaire pour tous les jugements de la saison d’exposition et d’inclure cette classe au Championnat Sr.

Plan d’action : Résolution mise en œuvre lors de la Foire royale d’hiver de l’agriculture 2022.

Exposition nationale

13. Désignation (soumise par : branche de l’Alberta)

- Considérant qu’en raison de la vaste étendue géographique du Canada, l’existence d’une exposition nationale dans l’Est du pays limite la possibilité pour les provinces de l’Ouest de participer à des expositions;
- Considérant que la santé et le bien-être de tous les animaux sont une priorité absolue et que les voyages sur de longues distances sont particulièrement difficiles pour le bien-être des animaux d’exposition;
- Considérant que les provinces de l’Ouest ont des animaux de grande qualité et qu’une exposition nationale permettrait de reconnaître ces animaux au niveau national;
- Considérant que l’exposition dans l’Ouest du Canada doit être considérée au même titre qu’une exposition nationale dans l’Est du Canada (c.-à-d. points pour les nominations *All-Canadian*);
- Considérant qu’il est possible d’encourager la participation de l’Ouest à un plus grand nombre d’expositions et de promouvoir la race Holstein dans tout le Canada.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada désigne l'exposition Westerner Dairy Showcase à Red Deer comme exposition nationale.

Plan d'action : Le Comité des expositions et du jugement et le conseil d'administration de Holstein Canada ont effectué un examen approfondi de cette résolution. Le conseil d'administration a décidé de ne pas désigner l'exposition Westerner Dairy Showcase de Red Deer comme exposition nationale. Le jugement du concours *All-Canadian* a été remanié pour le rendre plus inclusif à l'égard de toutes les provinces et il fait maintenant appel à des juges qui ont exercé leurs compétences dans toutes les grandes expositions du pays. De plus, l'organisation d'une exposition nationale représente des frais importants pour l'Association. Holstein Canada propose actuellement deux expositions nationales : une à Toronto, en Ontario, et une autre qui a lieu lors du Congrès national et qui représente pour chaque province une occasion d'organiser chez elle une exposition nationale.

Gouvernance

14. Composition du conseil d'administration (soumise par : branche de N.-É./T.-N.)

- Considérant que les jeunes sont essentiels à l'avenir de notre industrie;
- Considérant que les décisions prises maintenant peuvent affecter la prochaine génération de l'industrie;
- Considérant qu'il est important d'inclure les voix de l'avenir dans les décisions d'aujourd'hui.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada crée un poste de membre votant à part entière au sein du conseil d'administration pour un(e) jeune âgé(e) de 18 à 30 ans. Ce poste pourrait être occupé par le ou la président(e) du Comité consultatif des Jeunes leaders ou être un poste élu au niveau national pour un mandat de trois (3) ans (non renouvelable).

Plan d'action : Le conseil d'administration de Holstein Canada n'a pas créé de poste de membre votant à part entière pour une jeune personne au sein du conseil d'administration, puisque le Comité consultatif des Jeunes leaders a directement accès au processus de recommandation pour présenter ses idées.

Tarifs

15. Tarification - Jumelage des services (soumise par : branche de N.-É./T.-N.)

- Considérant que les membres de Holstein Canada subissent des pressions financières plus importantes que jamais;
- Considérant qu'il existe un certain nombre de membres dévoués qui utilisent l'ensemble des services de Holstein Canada;
- Considérant que le jumelage des services récompense les clients et que Holstein Canada a récemment annoncé une option de jumelage de services qui inclut l'enregistrement et les tests génomiques.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada développe davantage d'options de jumelage de services pouvant inclure les identifiants INBL, l'enregistrement, les tests génomiques et la première classification.

Plan d'action : Holstein Canada prend note de cette résolution en vue de futures discussions sur les stratégies de tarification conjointement avec le nouveau plan stratégique.

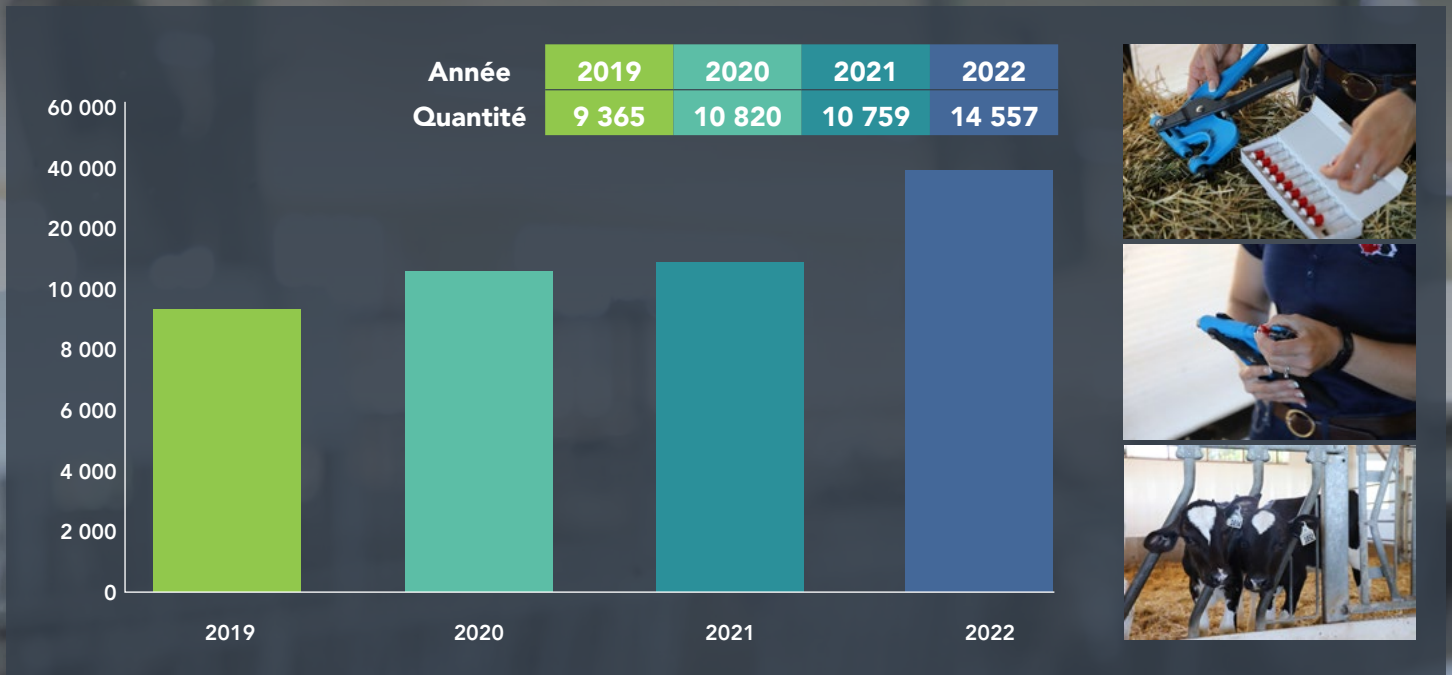
16. Inclusivité (soumise par : branche de l'Ontario)

- Considérant que Holstein Canada cherche à être une organisation inclusive.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada examine tous les statuts et toutes les politiques afin d'en actualiser la terminologie pour préserver la neutralité de genre.

Plan d'action : Une note sera ajoutée aux statuts de Holstein Canada afin d'indiquer aux lecteurs que la forme masculine est employée dans l'ensemble du texte de façon impartiale et uniquement par souci de simplicité. En outre, la forme masculine est employée dans le document comme une tournure neutre.

Tendance des tests génomiques sur 4 ans



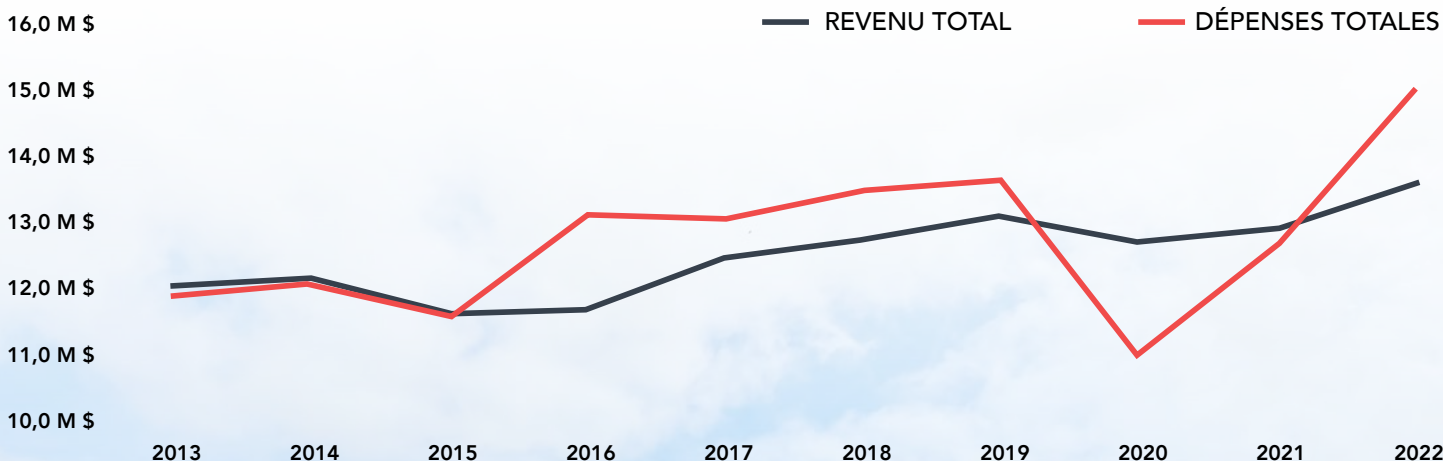
Faits saillants financiers 2021 - Survol

Activité par province

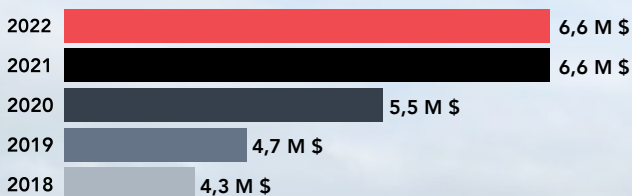
Province	Adhésions		Enregistrements		Classifications*		Transferts		Génomique	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Colombie-Britannique	337	347	20 128	24 337	18 047	16 438	1 264	1 274	509	454
Alberta	406	422	24 417	26 461	15 612	12 875	1 013	1 600	1 983	809
Saskatchewan	115	115	9 006	8 710	6 277	6 404	590	1 930	802	634
Manitoba	214	223	11 952	13 699	6 654	9 400	524	2 455	385	603
Ontario	3 321	3 372	100 212	106 189	73 122	85 950	9 634	10 802	5 273	3 528
Québec	3 741	3 871	92 171	97 253	102 580	93 030	10 755	12 488	4 221	4 203
Nouveau-Brunswick	154	157	4 686	5 005	4 298	3 393	998	279	319	158
Île-du-Prince-Édouard	155	157	4 509	4 958	4 367	4 067	892	482	589	132
Nouvelle-Écosse	159	170	4 474	5 167	6 114	6 131	425	432	416	237
Terre-Neuve	16	17	1 574	2 152	813	962	73	111	60	1
International	3	2	4	31	0	0	126	176	0	0
Total	8 621	8 853	273 133	293 962	237 884	238 650	26 294	32 029	14 557	10 759

*Vaches classifiées : Holstein 221 484, autres races laitières 16 400 (2021: Holstein 222 469 et autres races laitières 16 181)

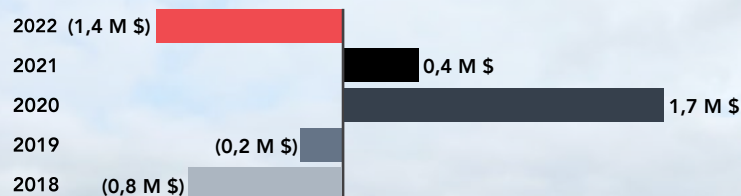
Résultats opérationnels sur 10 ans



Fonds de réserve : 6,6 M \$



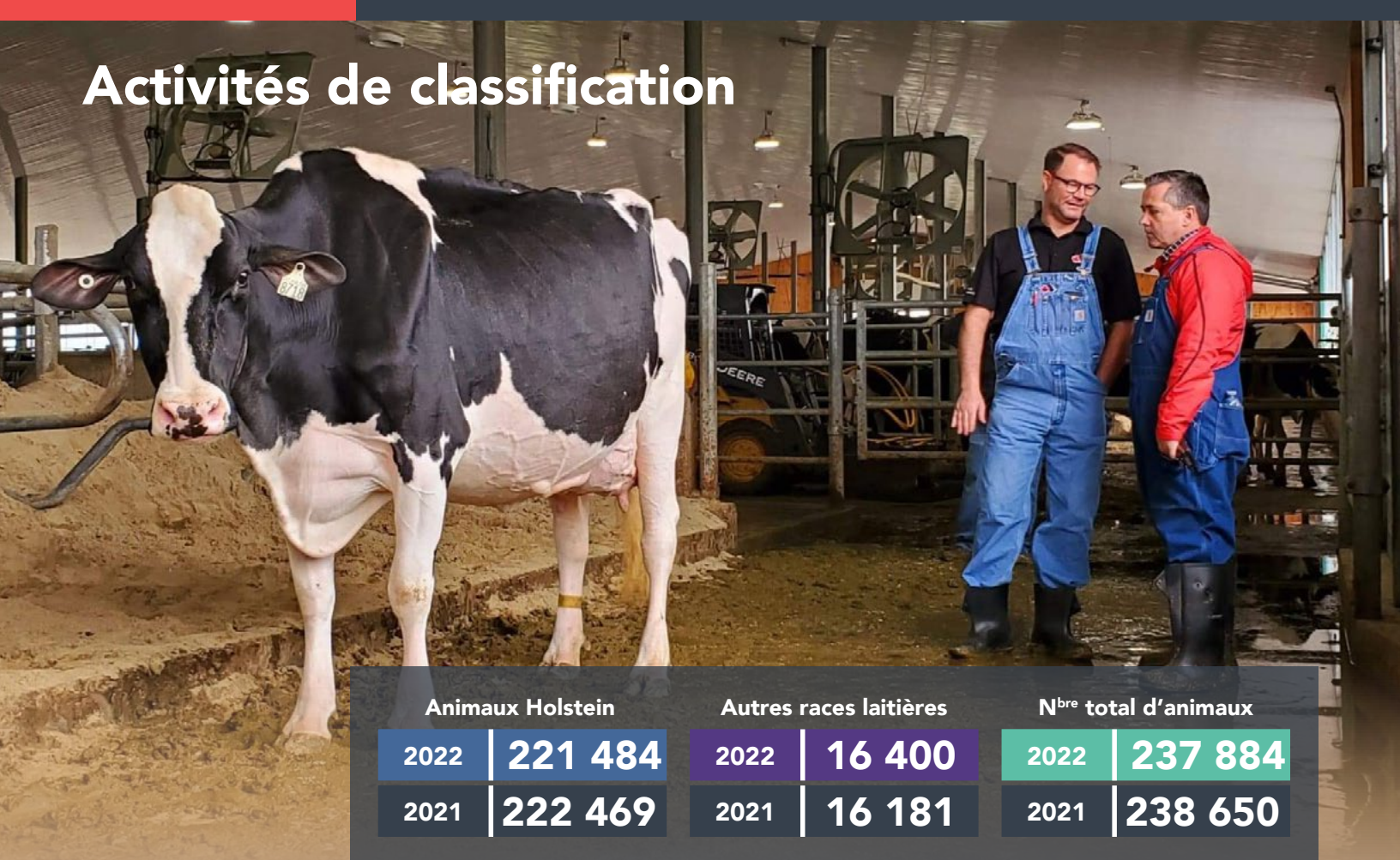
Excédent* / Déficit : (1,4 M \$)



*Inclut la subvention salariale et les frais ponctuels

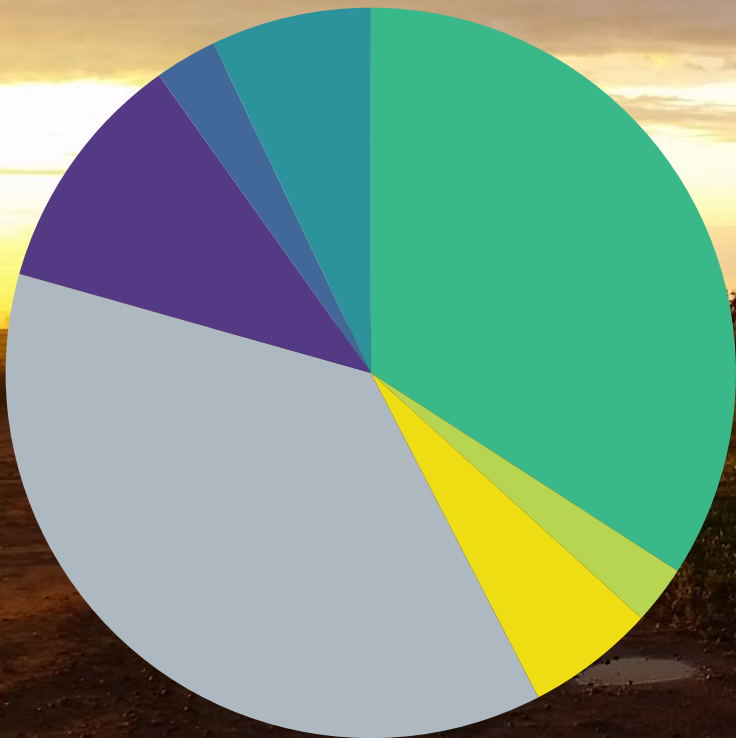
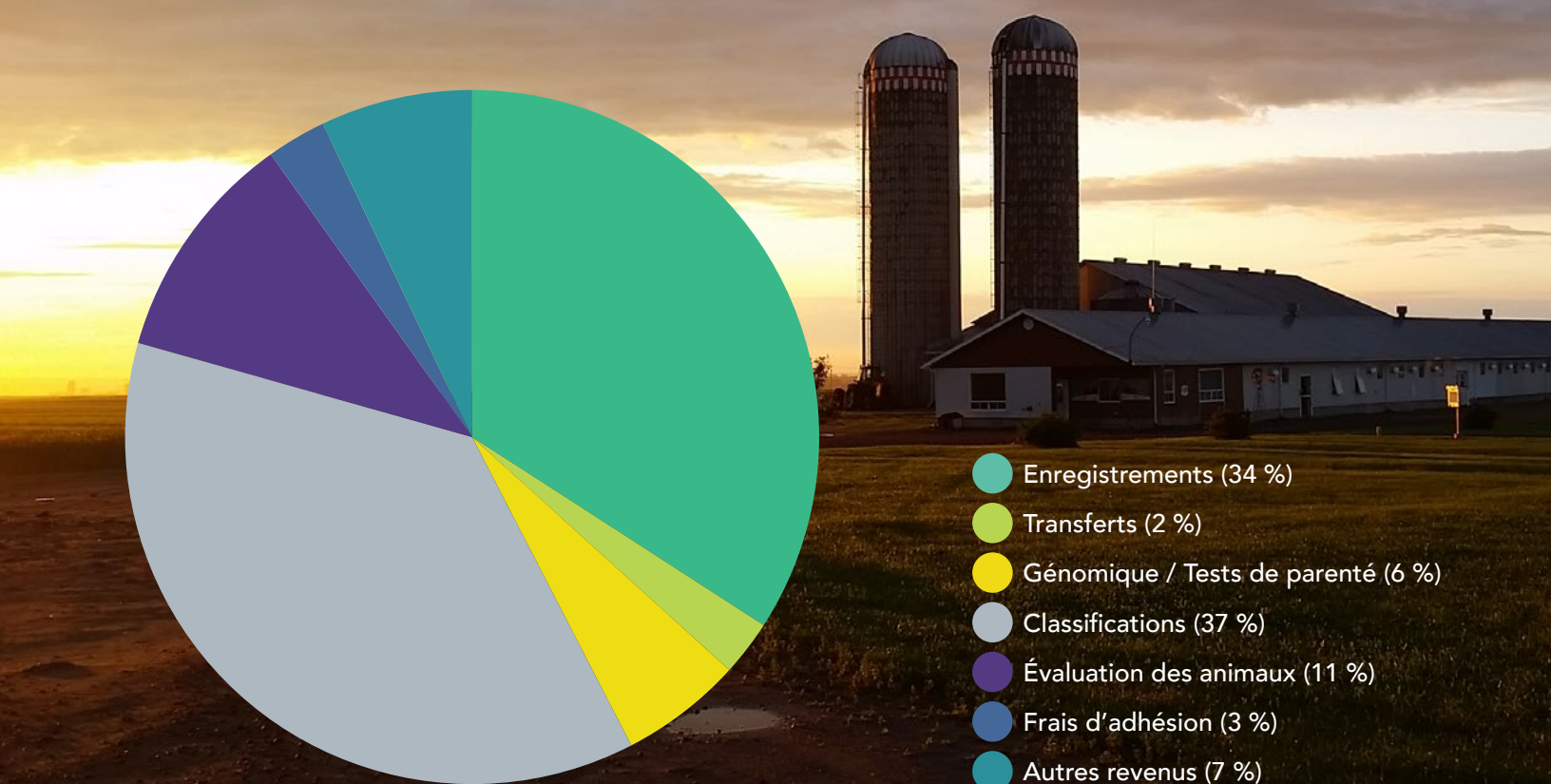


Activités de classification



Animaux Holstein		Autres races laitières		N ^{bre} total d'animaux	
2022	221 484	2022	16 400	2022	237 884
2021	222 469	2021	16 181	2021	238 650

Revenu d'exploitation en 2022



- Enregistrements (34 %)
- Transferts (2 %)
- Génomique / Tests de parenté (6 %)
- Classifications (37 %)
- Évaluation des animaux (11 %)
- Frais d'adhésion (3 %)
- Autres revenus (7 %)



Rapports des comités

Comité d'audit et des finances

Après la pandémie, nous avons retrouvé notre pleine capacité opérationnelle, sans aucun arrêt de travail en raison de restrictions de déplacements ou de fermetures.

Les recettes de 2022 totalisent 13,8 M\$ et marquent une hausse de 5 % par rapport à 2021, mais elles restent inférieures de 4 % aux objectifs budgétaires pour l'année.

Les dépenses totales s'élèvent à 15 M\$ et dépassent le budget de 2 %. Compte tenu de l'inflation et du sous-rendement des placements, elles sont supérieures à notre revenu annualisé d'avant la COVID.

Bien que de nombreux événements aient été de retour en 2022, le mode « hybride », selon l'expression répandue en 2021, est devenu la nouvelle norme dans les activités quotidiennes de Holstein Canada.

Le rétablissement d'un grand nombre d'événements, conjugué à l'augmentation des frais de déplacements, a entraîné une hausse significative des dépenses par rapport à 2021.

Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement du personnel ont dépassé le budget de 303 000 \$. Cet écart inattendu de 26 % se doit à la forte augmentation des prix du carburant à la pompe, qui a eu des répercussions sur toutes les facettes des déplacements.

Les postes vacants en 2021 n'ont été pourvus qu'au cours du second semestre de l'année 2022. Les frais de personnel ont donc été inférieurs de 1 % au budget.

Holstein Canada n'a pas bénéficié de subventions salariales en 2022.

Voyons de plus près les chiffres relatifs aux activités :

Au cours des cinq dernières années, les activités d'enregistrement ont atteint un niveau record avec 316 000 veaux enregistrés en 2019. Puis, elles ont diminué de 3 % en 2020, de 5 % en 2021 et d'encore 7 % en 2022. Pour la troisième année consécutive, Holstein Canada a dû faire face à une baisse des activités d'enregistrement et a terminé l'année 2022 avec 273 000 animaux enregistrés.

L'impact de la semence sexée, de la semence de boeuf et de la diminution du nombre d'animaux de remplacement a persisté en 2022. Nous prévoyons cependant que cette tendance se stabilisera en 2023.

Après la pandémie, le nombre de classifications s'est stabilisé par rapport à 2021, sans toutefois revenir aux niveaux observés auparavant.

En 2022, le recrutement est resté difficile et les postes qui étaient vacants en 2021 n'ont été pourvus qu'à la fin de l'année. Ces postes n'étant pas dotés, les objectifs ambitieux qui étaient fixés pour la classification en 2022 n'ont pas pu être atteints.

Sur une note positive, la mise en œuvre de notre programme de génomique CLARIFIDE a été réussie et a donné lieu à une augmentation de 32 % de l'activité par rapport à 2021, alors que nous continuons d'encourager les éleveurs à utiliser cet outil important dans leurs pratiques de gestion du troupeau.

La nouvelle application mobile ConneXXion pour les éleveurs a été lancée lors de l'Expo laitière canadienne (CDX), le 5 avril dernier. Nous continuons de proposer des tarifs groupés afin de stimuler la stratégie génétique et le nombre d'enregistrements.

Notre portefeuille de placements a résisté aux difficultés du marché en 2022 et n'indique qu'une légère diminution nette de 6600 \$, soit une baisse d'environ 0,1 % de la réserve.

Le portefeuille de placements du fonds de réserve est resté à 6,6 M\$ de dollars.

Sur les 6,6 M\$ du fonds de réserve, 4 M\$ sont uniquement destinés à être utilisés en cas d'urgence. Avec l'accord du conseil d'administration, le solde des fonds servira à financer des projets ou des initiatives spéciales.

Le déficit plus élevé que prévu a entraîné une diminution de nos soldes du fonds d'exploitation. Bien que Holstein Canada dispose de facilités de crédit, grâce à la gestion de la trésorerie, nous n'avons pas eu recours à de nouveaux prêts pendant le second semestre de l'année.

Le rapport annuel contient un graphique de nos recettes et dépenses sur dix ans depuis 2013.

Au vu des difficultés passées et de ce qui nous attend, le Comité des finances a examiné le budget de 2023 et proposé un rajustement de la tarification afin de réagir à l'importante augmentation des coûts qui touche directement nos dépenses quotidiennes sur le terrain.

La hausse des tarifs et l'élaboration d'un plan stratégique de recrutement et de maintien en poste ont favorisé une augmentation budgétaire des recettes de 13 % par rapport à 2022.

La direction supérieure évalue les ressources dont nous disposons et la manière dont nous pouvons les utiliser plus efficacement. Dans cette optique, nous avons prévu une augmentation de 3 % de nos coûts administratifs.

L'une de nos priorités consiste à remédier au déséquilibre de nos finances de 2022 afin de réaliser un budget équilibré en 2023. Cette mesure s'accompagne d'une surveillance accrue de toutes les divisions afin de garantir le respect de notre budget.

Nous avons réussi à louer tout l'espace qui était disponible dans l'immeuble de l'Association. Ce revenu locatif aide à régler les coûts d'entretien et garantit que notre immeuble est utilisé au maximum.

Notre troisième locataire, la Brant Community Foundation, est un organisme de confiance et un catalyseur philanthropique au service de la collectivité, aujourd'hui et dans l'avenir.

Ce partenariat contribuera à renforcer nos relations avec la collectivité de Brantford, alors que nous nous efforçons d'accroître notre présence à l'échelle locale et dans l'ensemble du pays.

Angus McKinnon, président du Comité

Comité des reconnaissances

Le Comité des reconnaissances de Holstein Canada s'est réuni à plusieurs reprises en 2021-2022. En tant que comité, nous avons analysé le processus d'attribution des reconnaissances et défini les objectifs à atteindre pour assurer l'évolution continue du système.

Depuis deux ans, Holstein Canada et d'autres races laitières travaillent avec Lactanet afin de favoriser un meilleur échange des données entre les organismes. Au fur et à mesure que les publications de données deviendront plus centrées sur le livre généalogique, tous les membres de Holstein Canada pourront mieux profiter de nos services.

Pour répondre à la nécessité d'être plus inclusifs dans nos échanges de données, le Comité a réfléchi à l'incorporation des nouveaux types de lactation de l'avenir. Jusqu'à la fin de l'année 2022, nous avons jeté les bases de l'élaboration du nouveau système de reconnaissances de Holstein Canada.

Le système des reconnaissances se transforme et doit être adapté aux nouvelles réalités des producteurs laitiers canadiens, afin de refléter la meilleure rentabilité économique des vaches dans nos exploitations.

Les reconnaissances suivantes demeurent en place : Maître-éleveur, Vache étoile de la race, Production supérieure, Super 3, Longue production et Championne canadienne. Cependant, la manière d'accumuler des points évoluera et s'élargira. La M.C.R. sera maintenue, et nous aurons aussi les kilogrammes de gras et de protéine, et les kilogrammes de lait seulement, par jour de vie et par lactation de 305 jours.

Quant au Maître-éleveur, le conseil d'administration de Holstein Canada a prévu la fermeture du système actuel au 31 octobre 2024 et l'adoption de la nouvelle approche dès le 1^{er} novembre 2024.

Le calcul des points de la reconnaissance Maître-éleveur 2024 se terminera le 31 octobre 2024 et les nominations seront annoncées en janvier 2025. Par la suite, la période de 12 mois se terminera le 31 octobre de chaque année.

En 2023 et en 2024, le Comité des reconnaissances travaillera à réaliser tous ces changements. Pour nous assurer que toutes les options sont prises en compte, nous désirons organiser des groupes de discussion (un en anglais et un en français) avec les membres intéressés. Plusieurs résolutions et recommandations des dernières années seront prises en considération lors de nos rencontres. Les membres qui souhaitent faire partie d'un de ces groupes sont priés de s'inscrire auprès de Pascal Lemire.

Enfin, suite à une résolution des membres et sur approbation du conseil d'administration, nous mettons en œuvre une nouvelle façon de décerner les plaques de Maître-éleveur en 2023, d'après le nombre de troupeaux et le nombre d'enregistrements effectués dans chaque catégorie de membres.

Gilles Côté, président du Comité

Comité consultatif sur la classification

Plusieurs recommandations ont été faites au conseil d'administration après la réunion du Comité en 2022. Les thèmes abordés sont tous liés à la santé et à la viabilité de nos vaches dans les systèmes de gestion d'aujourd'hui et de demain.

Cote d'état de chair

Les deux premières modifications sont des rajustements de la cote d'état de chair (CEC). Nous avons la chance d'avoir parmi nous le Dr Gord Atkins, de l'Alberta, qui nous a présenté de nouvelles données provenant de plusieurs études réalisées en Amérique du Nord et qui indiquent une fourchette de CEC plus souhaitable pour les vaches en bonne santé. En réponse à cette information scientifique, les changements suivants seront apportés :

1. Pour les lactations 2+, une CEC comprise entre 2,25 et 3,0 sera considérée comme idéale.
2. Pour les lactations 2+, une plus faible discrimination sera appliquée pour la cote linéaire 4, soit celle qui est inférieure d'un point à la cote idéale.

Position des trayons

Nos systèmes de gestion continuent d'adopter la robotique à un rythme rapide. La position des trayons est un caractère important dans tous les systèmes. Afin d'améliorer la santé des systèmes mammaires et la position des trayons, le changement suivant sera apporté :



Comité de la Vache de l'année

1. Pour les trayons arrière qui reçoivent une cote linéaire 9, ce qui représente des trayons arrière qui se croisent presque, le défaut « trayons arrière trop rapprochés » sera automatiquement appliqué et 2 points seront déduits de la note totale du système mammaire.

Changement de nom d'un caractère

Nous évoluons dans une industrie mondiale, et bien que de nombreux milieux de gestion diffèrent d'un pays à l'autre, 22 caractères de classification sont communs à 42 pays. Afin de maintenir cette uniformité et d'éliminer toute confusion entre la puissance laitière et la capacité laitière, Holstein Canada remplacera l'expression « capacité laitière » par celle qui est utilisée à la Fédération mondiale Holstein Friesian (WHFF) :

1. L'expression « capacité laitière » sera remplacée par « structure des côtes ».

Défauts

À mesure que notre race évolue et s'améliore, les défauts qui étaient autrefois un fardeau pour la fonctionnalité de la vache disparaissent ou deviennent très rares. Par conséquent, seuls les défauts liés directement à la fonctionnalité de la vache resteront sur la carte de pointage. Voici les défauts qui resteront sur la carte : *anus avancé, quartier non équilibré, quartier improductif, trayon double, côtes avant peu profondes, dos faible, arrière de l'épaule faible, paturons faibles, anormalité de pince, raideur, membres arrière reculés.*

Caractère de recherche axé sur la fertilité

L'amélioration de la fertilité de nos troupeaux représente un défi et un changement constants pour les producteurs laitiers d'aujourd'hui. Suite à l'examen des recherches judicieuses effectuées par le D^r Divakar Ambrose, de l'Université de l'Alberta, et dans d'autres pays, un nouveau caractère de recherche sera ajouté à la carte de pointage. La distance anogénitale est mesurée à partir du centre de l'anus jusqu'à la base de la vulve. Les recherches indiquent que plus cette distance est courte, plus la fertilité de l'animal est élevée. Ce caractère phénotypique facile à mesurer peut contribuer à améliorer la fertilité des vaches d'aujourd'hui. Il sera donc ajouté aux fins de recherche et sera mesuré dans les installations à stabulation entravée.

Locomotion

Dans le cadre d'une approche progressive pour mettre en œuvre l'aspect « mobilité et pieds » annoncé en 2021, nous sommes heureux d'annoncer que la locomotion sera désormais un caractère officiellement pondéré dans tous les systèmes de stabulation libre. Un score de locomotion prédit à l'aide des corrélations établies avec d'autres caractères des pieds et des membres sera attribué dans les installations à stabulation entravée. La locomotion prédite en stabulation entravée sera évaluée en tant que caractère de recherche pendant un an afin de valider la prédiction.

Les changements susmentionnés entreront en vigueur au cours du deuxième semestre de 2023. On trouvera plus de détails dans le numéro d'avril-mai-juin d'*infoHolstein*. Toute question concernant ces changements ou la classification peut être adressée à l'une des personnes-ressources de Holstein Canada ou à moi-même.

Nancy Beerwort, présidente du Comité

En 2022, le Comité de la Vache de l'année a remanié le programme des reconnaissances afin qu'il soit plus inclusif pour tous les membres dans l'ensemble du Canada. Les nouveaux critères mis en œuvre pendant l'année sont les suivants :

- Classification de 92 points ou mieux
- Minimum de 80 000 kg de lait produit
- Minimum de 3 étoiles
- Production de matière grasse à vie de 2500 kg
- La vache doit avoir été active au cours de l'année de la reconnaissance

En tout, 67 vaches de partout au Canada répondaient aux critères en 2022. Les propriétaires de ces animaux ont été informés par Holstein Canada de l'admissibilité de leurs vaches. Résultat : 32 vaches impressionnantes ont été mises en candidature.

Le Comité a reçu les renseignements concernant ces 32 animaux et leurs généalogies respectives. Pendant plusieurs semaines, il a travaillé de façon indépendante pour sélectionner les quatre candidates qu'il estimait devoir figurer en tête de liste. Lors de sa réunion du début de janvier, le Comité de la vache de l'année a sélectionné les quatre finalistes suivantes :

- Belfast Goldwyn Lasenza
- Comestar Lamadona Doorman
- Garondale Goldwyn Conny
- Willswikk Duplex Dion

Merci à tous ceux qui ont voté et félicitations à tous les participants!

Dennis Werry, président du Comité



Comité sur la gouvernance

Le Comité sur la gouvernance s'est donné pour mandat d'être aussi transparent que possible envers les membres. Pour y arriver, nous avons établi certains objectifs :

- L'analyse des neuf comités existants pour déterminer si certains d'entre eux devaient être fusionnés ou tout simplement dissous. Par exemple, nous avons pensé que le Comité de la Vache de l'année devait être un sous-comité du Comité des reconnaissances, et ce changement est maintenant réalisé.
- Au cours de cette analyse, nous sommes arrivés à la conclusion que Holstein Canada avait besoin d'un nouveau comité pour aider le conseil d'administration à pourvoir les postes externes dans chacun des comités. Nous avons donc créé le Comité des ressources humaines.
- Une fois les comités déterminés, nous les avons catégorisés comme suit : primaires, expérience membre et consultatifs.
- Les comités primaires sont composés de trois administrateurs nationaux ainsi que d'un expert externe.
- Pour les comités expérience membre et les comités consultatifs, le mandat stipule la composition suivante : un membre de l'Ouest, deux de l'Ontario, deux du Québec, un membre de l'Est, des membres externes au besoin pour certains comités ainsi qu'un ou deux administrateurs nationaux.

Comités primaires

Les comités primaires sont créés de façon permanente. Ces comités analysent les enjeux selon leur domaine de compétence et font des recommandations au conseil. De plus, chaque comité primaire surveille et évalue le rendement de l'ensemble de l'organisation dans le cadre de ses responsabilités.

Comités de l'expérience membre

Les comités de l'expérience membre se font les porte-parole des membres auprès du conseil dans le but d'orienter la prise de décision stratégique. Ils ont pour objectif de créer des liens étroits entre les membres et le conseil afin de pouvoir cerner des possibilités et des tendances répondant aux besoins changeants des membres.

Comités consultatifs

Un comité consultatif regroupe des personnes qui possèdent des connaissances et des compétences particulières, de manière à accroître les connaissances et les compétences du conseil d'administration comme tel et à orienter plus efficacement l'Association. Chaque comité consultatif s'occupe d'un programme précis afin de conseiller ou de soutenir l'Association et le conseil.

Comités ad hoc

Le conseil peut créer des comités ad hoc chargés d'atteindre des buts précis dans un certain délai. En général, ces organes accomplissent leurs fonctions, formulent des recommandations à l'endroit du conseil et sont dissous lorsque l'objectif est atteint.

Tous les comités ont été réévalués, et nous avons normalisé la formulation des règles et des procédures afin d'en faciliter la lecture, la compréhension et l'application dans le cadre de leurs activités. Ce travail ardu mais nécessaire a permis de favoriser une meilleure homogénéité et de faciliter la gestion au quotidien.

Tel que le stipule notre mandat, nous avons aussi examiné les politiques d'honoraires, d'indemnités journalières et de dépenses des administrateurs nationaux ainsi que les indemnités journalières des membres des comités lors des réunions. Nous avons établi les critères de paiement des indemnités journalières aux membres du conseil d'administration et des différents comités en fonction du nombre d'heures de participation aux rencontres ou assemblées, que ce soit en mode virtuel ou en présentiel.

Du nouveau pour une plus grande transparence

Puisque nous nous sommes donné comme mandat d'être les plus transparents possible envers nos membres, les personnes qui voudront faire partie d'un ou de plus d'un comité pourront désormais remplir un formulaire de candidature qui sera accessible sur le site Internet de l'Association ou encore auprès des présidents de comités. Toutes les candidatures seront analysées par le Comité des ressources humaines qui, par la suite, fera ses recommandations au conseil d'administration.

Sylvie Mahannah, présidente du Comité



Comité des expositions et du jugement

Le Comité des expositions et du jugement se réunit trois fois par année pour discuter des pratiques exemplaires liées aux expositions, pour vérifier que la réglementation, le code de

conduite et le code d'éthique sont à jour, et pour assurer que toutes les expositions sont dignes de la confiance du public et des consommateurs et mettent en valeur la qualité marchande des bovins canadiens.

Le Comité organise aussi la sélection des juges par scrutin en vue des expositions nationales de la Foire royale d'hiver, sélectionne les juges du concours *All-Canadian*, en plus de recommander et de tenir à jour les normes associées aux listes des juges officiels et aspirants nationaux.

Le Comité a choisi trois candidats exceptionnels aux fins du scrutin des juges des expositions nationales Noir et blanc à la Royale de 2023 : Joël Lepage, Adam Liddle et Mike Farlinger. Les exposants ont voté pour Adam Liddle comme juge des expositions nationales Noir et blanc en 2023.

Le Comité a également sélectionné trois autres candidats remarquables pour le scrutin des juges des expositions nationales Rouge et blanc à la Royale en 2023 : Jeff Stephens, Mélanie Boulet et Markus Hehli. Cette fois, les exposants ont voté pour Jeff Stephens, qui jugera les expositions nationales Rouge et blanc en 2023.

Les juges des expositions nationales Noir et blanc et Rouge et blanc ne seront autorisés à juger aucune autre exposition en Amérique du Nord après le 1^{er} juillet 2023.

Un examen du concours *All-Canadian* a été réalisé pour garantir des jugements justes et équitables d'un océan à l'autre. Les juges de toutes les régions qui ont exercé leurs fonctions lors de toute exposition régionale, provinciale ou de grande envergure seront pris en considération pour cette liste.

En juin dernier, Holstein Canada a organisé une École des juges nationale. Des juges invités sont venus de partout au Canada et aux États-Unis pour participer à cet événement de deux jours qui comprenait des séances en classe et à la ferme. Merci à Quality Holsteins et à Dandyland Holsteins de nous avoir accueillis.

La Foire royale d'hiver et les expositions nationales de 2022 ont enregistré des nombres records de bovins exposés l'an dernier, un témoignage impressionnant de l'enthousiasme qui règne dans notre grande industrie!

Ce grand nombre d'animaux a posé quelques difficultés logistiques lors de l'arrivée des exposants Holstein. Toutes les parties concernées collaborent actuellement pour trouver des solutions en vue de la Royale de 2023.

Brian Slaughter, président du Comité

Comité sur le risque

Le Comité sur le risque a pour mandat d'aider le conseil d'administration de Holstein Canada à être proactif dans tous les secteurs où des risques peuvent survenir, et de veiller à ce que la direction dispose de politiques, de méthodes et de procédures appropriées pour gérer l'exposition aux risques. Alors qu'il était à l'origine axé sur les risques technologiques, le Comité a entrepris un travail préparatoire pour aller au-delà de la technologie et inclure les pratiques de gestion des risques de l'entreprise, notamment les risques commerciaux, industriels, politiques et environnementaux. À cette fin, le Comité tient

à jour un registre des risques de l'entreprise dans lequel sont répertoriées les questions prioritaires qu'il doit examiner et traiter chaque année.

En 2022, à la demande du Comité sur le risque, le personnel de Holstein Canada a mis sur pied plusieurs projets dans le but d'accroître la sécurité et d'améliorer les interventions en cas d'incident. En collaboration avec un fournisseur externe, Holstein Canada a procédé à une évaluation de la maturité du programme de sécurité, pour ensuite créer un plan d'intervention en cas d'incident de sécurité. Les domaines de risque prioritaires qui ont été relevés lors de cette évaluation ont fait l'objet de mesures en 2022. Le plan d'intervention en cas d'incident de sécurité est un document évolutif qui continuera d'être tenu à jour afin de favoriser une reprise rapide et efficace dans l'éventualité d'une cyberattaque.

Également en 2022, Holstein Canada a acquis une police d'assurance cybernétique complète qui comprend une vaste gamme de couvertures advenant une attaque par logiciel de rançon, fraude électronique, hameçonnage, brèche de données et autres. Holstein Canada continuera d'investir dans l'amélioration de la sécurité de ses systèmes en 2023.

Le Comité sur le risque évaluera tous les risques pour lesquels nous sommes actuellement couverts : incendie, automobile, vol, responsabilité civile, interruption des activités, cyberrisque et panne électrique, pour n'en nommer que quelques-uns. Tous les contrats et toutes les méthodes seront passés en revue afin d'assurer la continuation de nos programmes.

Doug Peart, président du Comité

Comité consultatif des Jeunes leaders

Le Comité consultatif des Jeunes leaders a tenu plusieurs réunions virtuelles au cours de l'année écoulée afin d'encourager de nouvelles façons de dialoguer avec les futurs leaders de notre industrie. Le Comité se compose actuellement des membres suivants : Audrey Morneau et Lysanne Pelletier représentant le Québec, Alex Dolson et Kirstan Bennett représentant l'Ontario, Mark Sweetnam et James Pruim représentant les provinces de l'Ouest, et moi-même, Cynthia Campbell, représentant le Canada atlantique. À chacune de nos réunions, une partie de l'ordre du jour est réservée à deux membres du conseil d'administration, Karen Versloot et Willem Van der Linde, qui nous tiennent au courant de ce qui se passe chez Holstein Canada. En 2022 et en 2023, l'un de nos principaux objectifs était de pouvoir collaborer plus étroitement avec le conseil d'administration.

Nous étions ravis que le Congrès national se déroule à nouveau en présentiel en avril 2022! Il n'y a pas de meilleur moyen de réseauter que de passer une semaine avec des gens du même âge et ayant les mêmes centres d'intérêt. Lorsque le Comité s'est réuni en personne en avril dernier, nous avons décidé de nous concentrer dorénavant sur les jeunes leaders à une échelle plus locale. En nous efforçant de sortir des sentiers battus, nous avons cherché des moyens de mobiliser d'autres jeunes en dehors de ceux qui font partie du Comité des jeunes leaders et des délégués. C'est dans ce but que nous avons créé un forfait local de participation au Congrès de 2023. Des jeunes de l'industrie Holstein ont eu l'occasion de se joindre à nous lors de notre atelier, de l'AGA et du gala Maître-éleveur, ce qui nous a fourni une excellente occasion d'être plus inclusifs!

En juillet, le Comité a pris connaissance du nouveau plan stratégique de Holstein Canada. Le Comité consultatif des jeunes leaders a présenté au conseil d'administration une liste de dix idées nouvelles pour aider Holstein Canada à retenir les membres existants, à recruter du personnel, à créer des économies d'efficacité et à conclure de nouveaux marchés tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Enfin, le Comité a coordonné le concours national Vache d'étable, pour lequel nous remercions particulièrement notre juge Jon Raymond Dykstra. Une bourse d'études de 1000 \$ a été remise à six étudiants de premier cycle, et nous allons avoir la possibilité de créer notre propre contenu à publier dans le magazine *infoHolstein*.

Le Comité consultatif des jeunes leaders est une initiative passionnante qui permet d'acquérir des connaissances en matière de bonne gouvernance, de faire du réseautage et de participer à des séminaires sur l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles.

Cynthia Campbell, présidente du Comité



Investissons dans la jeunesse d'aujourd'hui pour préparer nos leaders de demain!

Vous voulez en savoir plus ou passer à l'action?

Contactez le président des Jeunes leaders ou une personne-ressource de Holstein Canada pour en savoir davantage sur le programme des Jeunes leaders.

Balayez ici pour vous joindre à notre groupe Facebook



www.holstein.ca | youngleader@holstein.ca



Rapport financier 2022

Kathryn Chapman, contrôleur de gestion

L'équipe Holstein

Commencé en 2021, l'examen de la structure et de la rémunération du personnel a donné lieu à la réorganisation de plusieurs postes. En 2022, la phase 2 a consisté à revoir les descriptions de poste et l'équité salariale par rapport au marché pour tous les rôles de l'organisation. En 2023, nous élaborerons le programme de perfectionnement des employés et les évaluations du rendement.

Revenu total en hausse de 5 % sur 12 mois

Le revenu associé aux enregistrements a diminué de 6 % et celui des transferts a baissé de 7 % par rapport à l'année précédente. Ces résultats sont attribuables à l'utilisation accrue de la semence sexée et de la semence de boucherie, ainsi qu'au fait que le nombre de sujets de remplacement nécessaires a diminué en 2021, ce qui a réduit le nombre de femelles et d'enregistrements. Par contre, le revenu des tests génomiques a augmenté de 21 % par rapport à 2021, ce qui est attribuable aux tarifs groupés, à la formation des membres de l'équipe et à l'amélioration de l'offre Clarifide. Le revenu des activités de classification a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente et celui des évaluations du bien-être des animaux, de 13 %. Dans l'ensemble, le revenu total marque une hausse de 5 % sur 12 mois.

La nouvelle normalité

En 2022, de nombreux membres du personnel sont retournés au bureau ou ont adopté un mode de travail hybride. Les réunions et les activités en présentiel ont repris. La fluctuation spectaculaire des prix de l'essence a eu un impact important sur l'industrie de l'accueil, de sorte que les coûts associés aux repas, à l'hébergement, aux vols, etc. ont dépassé d'environ 32 % ceux de l'année précédente.

Grâce à une gestion prudente liée à l'organisation des événements, les dépenses ont pu être ramenées à des niveaux légèrement inférieurs au budget.

Position de trésorerie

Le déficit annuel plus élevé que prévu a nécessité une gestion rigoureuse de la trésorerie. Alors que nous avons terminé l'année en puisant dans notre crédit rotatif pour faire face à nos obligations, plusieurs décisions stratégiques de financement ont été prises pour assurer une certaine continuité pendant la nouvelle année, au cours de laquelle les modifications de tarifs annoncées devraient favoriser une augmentation des flux de trésorerie.

Soutien aux producteurs laitiers canadiens

Pour venir en aide aux producteurs de l'Ouest touchés par les feux incontrôlés et la sécheresse de l'été 2021, nous avons maintenu les mesures de soutien en continuant de créditer les frais d'enregistrement tardif pendant le premier trimestre de 2022. En septembre 2022, l'ouragan Fiona a dévasté le Canada atlantique et figure maintenant parmi les phénomènes météorologiques les plus coûteux qui aient jamais frappé la région. Holstein Canada a suspendu les frais d'enregistrement tardif et les frais administratifs pour la période allant de septembre 2022 à la fin de janvier 2023.

Fonds de réserve

Holstein Canada maintient un fonds de réserve pour financer les opérations courantes en cas d'interruption des activités. Un solde minimum de 4 M\$ est réservé exclusivement aux urgences, l'excédent étant disponible pour financer des projets futurs. Les fonds sont investis conformément à la politique de placement, qui est examinée périodiquement par le Comité d'audit et des finances et le conseil d'administration. Grâce à une gestion minutieuse du portefeuille par RBC Dominion Valeurs mobilières, la perte réalisée se limite à 0,10 %, tandis qu'une perte non réalisée de 141 000 \$ a été constatée pour maintenir notre solde comptable à un niveau égal à la valeur du marché. Compte tenu de l'inflation économique généralisée en 2022, nous réévaluerons le solde minimum requis en 2023.

États financiers de l'

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de l'Association Holstein du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Holstein du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

(ci-après, les « états financiers »)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Page 4

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Hamilton, Canada
Le 23 mars 2023

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2022 avec informations comparatives pour 2021

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	Total 2022	Total 2021
Actif :				
Actif à court terme :				
Trésorerie (note 2)	53 593 \$	128 976 \$	182 569 \$	2 042 821 \$
Débiteurs (note 3)	1 637 921	–	1 637 921	1 728 855
Autres débiteurs	81 468	–	81 468	61 176
Stocks	26 306	–	26 306	37 337
Frais payés d'avance	212 121	–	212 121	236 466
Placements (note 4)	–	6 423 052	6 423 052	5 414 074
	2 011 409	6 552 028	8 563 437	9 520 729
Immobilisations (note 5)	2 343 141	–	2 343 141	2 238 691
	4 354 550 \$	6 552 028 \$	10 906 578 \$	11 759 420 \$

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme :				
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 144 503 \$	2 500 \$	2 147 003 \$	1 441 681 \$
Produits reportés (note 7)	185 151	–	185 151	254 859
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	124 322	–	124 322	217 739
Facilité à vue (note 2)	145 000	–	2 601 476	–
	2 598 976	2 500	2 601 476	1 914 279
Dette à long terme (note 8)	34 245	–	34 245	158 387
	2 633 221	2 500	2 635 721	2 072 666
Soldes des fonds :				
Fonds de réserve (note 12)	–	6 549 528	6 549 528	6 556 114
Fonds d'exploitation	1 721 329	–	1 721 329	3 130 640
	1 721 329	6 549 528	8 270 857	9 686 754
Engagements (note 11)				
COVID-19 (note 13)				
	4 354 550 \$	6 552 028 \$	10 906 578 \$	11 759 420 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 avec informations comparatives pour 2021

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	Total 2022	Total 2021
Produits :				
Services de livre généalogique	7 881 307 \$	– \$	7 881 307 \$	7 619 255 \$
Classification et évaluations	5 191 283	–	5 191 283	4 903 260
Frais d'adhésion	297 997	–	297 997	304 599
Finances et facilités de crédit	146 091	–	146 091	43 497
Autre	83 267	–	83 267	59 865
	13 599 945	–	13 599 945	12 930 476
Charges :				
Services de livre généalogique	4 903 508 \$	– \$	4 903 508 \$	4 439 680 \$
Classification et évaluations	4 361 033	–	4 361 033	3 704 773
Communication stratégique	899 511	–	899 511	721 093
Exécutif et administration	1 235 934	–	1 235 934	969 237
Solutions d'affaires et technologiques	1 860 275	–	1 860 275	1 514 801
Finances et facilités de crédit	833 597	–	833 597	762 631
Ressources humaines	281 902	–	281 902	238 071
Services d'échange des données et recherche	419 706	–	419 706	419 794
Autre	213 790	29 539	243 329	206 235
	15 009 256	29 539	15 038 795	12 976 315
Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments suivants	(1 409 311)	(29 539)	(1 438 850)	(45 839)
Autre revenu (charges) :				
Subvention salariale d'urgence du Canada	–	–	–	202 684
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	–	–	–	1 833
Revenu de placement	–	163 944	163 944	158 177
Coûts de restructuration	–	–	–	(225 730)
Perte réalisée sur les placements	–	(22 904)	(22 904)	(20 057)
Perte non réalisée sur les placements	–	(118 087)	(118 087)	343 471
	–	22 953	22 953	460 378
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 409 311)	(6 586)	(1 415 897)	414 539
Solde des fonds, à l'ouverture de l'exercice	3 130 640	6 556 114	9 686 754	9 272 215
Transfert (vers) depuis les autres fonds (note 12)	–	–	–	–
Charges payées pour le compte d'autres fonds	–	–	–	–
Solde des fonds, à la clôture de l'exercice	1 721 329 \$	6 549 528 \$	8 270 857 \$	9 686 754 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 avec informations comparatives pour 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 415 897) \$	414 539 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	342 299	371 765
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations	(9 374)	2 077
Perte réalisée sur la vente de placements	22 904	20 057
(Gain) perte non réalisé(e) sur les placements	118 087	(343 471)
Variation des éléments d'actif et de passif autres que de la trésorerie :		
Débiteurs	90 934	(25 643)
Autres débiteurs	(20 292)	25 511
Stocks	11 031	7 527
Frais payés d'avance	24 345	55 193
Créditeurs et charges à payer	705 322	343 862
Produits reportés	(69 708)	111 591
	(200 349)	983 008
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(465 525)	(120 824)
Produits sur la cession d'immobilisations	28 150	17 900
Produits sur la vente de placements	713 525	663 467
Achat de placements	(1 863 494)	(987 629)
Variation des liquidités soumises à restriction	1 015 564	(407 030)
	(571 780)	(834 116)
Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	(217 559)	(254 746)
Facilité à vue renouvelable	145 000	367 368
	(72 559)	112 622
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(844 688)	261 514
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	898 281	636 767
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	53 593 \$	898 281 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

L'Association Holstein du Canada (« l'Association ») est un organisme national autorisé à inscrire au registre les bovins Holstein au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race de bovins Holstein. À cette fin, l'organisme tient un livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux* et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales méthodes comptables :

a) Référentiel comptable :

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilité par fonds :

L'Association suit la méthode de comptabilité par fonds affectés pour les produits et les charges.

Les produits et les charges liés à la prestation de services et aux activités administratives sont comptabilisés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de réserve présente l'actif, le passif, les produits et les charges qui sont grevés d'une affectation interne afin de pourvoir aux éventualités futures et de financer des projets spécifiques.

c) Comptabilisation des produits :

L'Association comptabilise les produits au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de l'enregistrement, de la classification et de l'amélioration de la race sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel le service est fourni.

Les produits des frais d'adhésion représentent les cotisations annuelles payées par les membres de l'Association. L'Association comptabilise les frais d'adhésion proportionnellement à la durée de l'adhésion. Les montants reçus avant l'expiration de la période d'adhésion sont traités comme des produits reportés.

Les revenus des placements incluent les intérêts et les dividendes et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

d) Stocks :

Les stocks sont principalement constitués de fournitures et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite) :

e) Conversion des devises :

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans les résultats de l'exercice à l'étude.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

L'Association considère tous les comptes d'investissement et d'épargne très liquides et à taux d'intérêt élevé comme des équivalents de trésorerie.

g) Relations avec les sections provinciales :

L'Association est liée à ses sections provinciales, car l'objet de l'Association et des sections est intégré de sorte qu'elles ont des objectifs communs ou complémentaires. De plus, la charte de l'Association contient des dispositions qui empêchent toute modification de la charte des sections sans le consentement de l'Association. De ce fait, les sections bénéficient de certains droits et privilèges en tant que membres. L'Association n'a pas le droit de nommer la majorité des membres votants du conseil d'administration d'une section ni d'exercer un contrôle sur les activités de financement et d'investissement, mais elle peut avoir la capacité d'influencer certaines parties de l'exploitation de la section. Les sections sont des organismes sans but lucratif, dont certaines ne sont pas constituées en société et d'autres sont constituées sans capital social en vertu des lois de la province dans laquelle elles résident.

Tous les membres de l'Association doivent payer une cotisation annuelle et un prélèvement qui est facturé et perçu par l'Association et remis aux sections provinciales conformément aux statuts de l'Association. L'Association exécute également certaines activités administratives comme les paiements effectués au nom de la section, qui sont ensuite remboursés. À la clôture de l'exercice, 74 748 \$ (97 513 \$ en 2021) sont inclus dans les créditeurs et charges à payer relativement à ces montants. À la clôture de l'exercice, 12 316 \$ (15 773 \$ en 2021) sont inclus dans les débiteurs relativement à ces montants.

h) Dépréciation des actifs à long terme :

La direction soumet la valeur comptable des actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que celle-ci pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée en comparant l'estimation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation futurs non actualisés devant découler de l'actif avec la valeur comptable de l'actif sera radiée au moment de la dépréciation.

i) Coûts de développement :

Les dépenses de recherche et développement sur les immobilisations incorporelles grevées d'une affectation interne sont comptabilisées comme charges lorsqu'elles sont encourues.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite) :

j) Immobilisations :

Les immobilisations de l'Association sont comptabilisées au coût. L'amortissement est comme suit :

Immobilisations	Méthode	Taux
Immeuble	Linéaire	30 ans
Améliorations à l'immeuble	Linéaire	10 ans
Fournitures de bureau et équipement	Linéaire	5 ans
Traitement des données	Linéaire	3-4 ans
Automobiles	Amortissement dégressif	30 %

k) Collections :

Les collections de l'Association sont capitalisées à l'état de la situation financière, mais ne sont pas soumises à l'amortissement. Les apports sont comptabilisés à titre de produits et d'augmentation des immobilisations corporelles, à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être déterminée, l'apport est comptabilisé à une valeur nominale. La collection de l'Association consiste en une sculpture de Fafard.

l) Transferts interfonds :

Les transferts interfonds représentent des montants utilisés pour financer des projets et des initiatives.

m) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur achat ou de leur émission.

Au cours des périodes qui ultérieures, les actions négociées sur un marché actif et les dérivés sont présentés à leur juste valeur, et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat net. Tous les autres instruments financiers sont présentés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition, de la vente ou de l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges dans le cas des éléments évalués à leur juste valeur et imputés à l'instrument financier dans le cas d'un instrument évalué au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de dépréciation existent. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier est observé, la valeur comptable de l'actif financier est réduite et le montant de la réduction est comptabilisé en résultat net. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée précédemment, et le montant de la reprise est comptabilisée dans les résultats.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite) :

n) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir une incidence sur les futures périodes.

2. Trésorerie :

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus auprès d'une banque à charte. Les comptes bancaires rapportent des intérêts à un taux nominal. La trésorerie comprend 128 976 \$ (1 144 540 \$ en 2021) de fonds affectés à l'interne et détenus dans un compte d'épargne à intérêt élevé qui rapporte des intérêts au taux de 0,45 % (0,45 % en 2021).

L'Association dispose d'une facilité à vue renouvelable d'un montant total de 825 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque, plus 0,30 % par an. À la clôture de l'exercice, 145 000 \$ de la facilité étaient utilisés (néant en 2021). Ces facilités sont garanties par une convention de sûreté générale qui constitue une sûreté de premier rang sur tous les biens personnels de l'Association. L'Association dispose d'une facilité de carte de crédit auprès de la Banque américaine du Canada d'un montant total d'environ 400 000 \$. À la clôture de l'exercice, environ 102 537 \$ de cette facilité étaient utilisés (60 694 \$ en 2021), montant qui est inclus dans les crédateurs et charges à payer dans l'état de la situation financière.

3. Débiteurs :

Les débiteurs représentent les créances commerciales pour les frais d'adhésion, les services et produits et sont présentés déduction faite d'une provision pour perte de valeur de 33 453 \$ (30 000 \$ en 2021).

4. Placements :

	2022	2021
Certificats de placement garanti	3 749 246 \$	2 116 496 \$
Obligations et débentures		
Autorités canadiennes provinciales et publiques	593 013	1 049 907
Obligations de sociétés canadiennes	131 209	146 037
Actions		
Actions privilégiées	46 935	61 218
Actions ordinaires	1 866 895	1 993 531
Titres étrangers	35 754	46 885
	6 423 052 \$	5 414 074 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

4. Placements (suite) :

Les certificats de placement garanti rapportent des intérêts à un taux compris entre 1,20 % et 5,30 % (1,15 % - 3,01 % en 2021). Les obligations des autorités canadiennes provinciales et publiques ont des taux d'intérêt compris entre 1,65 % et 4,60 % (1,65 % - 4,70 % en 2021). Ces investissements arriveront à échéance dans une période de 1 à 5 ans et sont facilement convertis en espèces.

Les rendements des actions privilégiées se situent entre 4,90 % et 5,20 % (4,90 % - 5,20 % en 2021). Les actions ordinaires n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont généralement pas exposées au risque de taux d'intérêt. Les dividendes sont généralement déclarés sur une base annuelle.

À la clôture de l'exercice, les montants inclus ci-dessus sont grevés d'une affectation interne par rapport au fonds de réserve (note 12).

5. Immobilisations :

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	328 851 \$	– \$	328 851 \$	328 851 \$
Bâtiment	3 008 125	2 105 980	902 145	1 002 416
Améliorations au bâtiment	268 520	126 996	141 524	35 703
Sculpture de Fafard	179 686	–	179 686	179 686
Fournitures de bureau et équipement	437 676	382 698	54 978	61 782
Automobiles	1 076 890	526 747	550 143	456 986
Matériel informatique et logiciels	723 003	537 189	185 814	173 267
	6 022 751 \$	3 679 610 \$	2 343 141 \$	2 238 691 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer :

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 50 989 \$ (60 394 \$ en 2021) au titre des sommes à remettre à l'État.

7. Produits reportés :

	2022	2021
Frais d'adhésion	67 654 \$	69 087 \$
Revenu des produits et services	104 967	166 668
Autres	12 530	19 104
	185 151 \$	254 859 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

8. Dette à long terme :

	2022	2021
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 2 305 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 1,75 %, échéant en août 2022, garanti par une convention de sûreté générale. Remboursé intégralement en 2022.	– \$	18 669 \$
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 2 352 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 4,60 %, échéant en juin 2022, garanti par une convention de sûreté générale. Remboursé intégralement en 2022.	–	13 982
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 6 471 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 4,05 %, échéant en octobre 2022, garanti par une convention de sûreté générale. Remboursé intégralement en 2022.	–	63 521
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 7 911 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 2,05 %, échéant en janvier 2024, garanti par une convention de sûreté générale.	101 445	193 461
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 2 651 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 2,84 %, échéant en octobre 2024, garanti par une convention de sûreté générale.	57 122	86 493
	158 567	376 126
Tranche à court terme	(124 322)	(217 739)
Tranche à long terme	34 245 \$	158 387 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

8. Dette à long terme (suite):

Le remboursement du principal de la dette à long terme pour les deux prochaines années se fera comme suit :

2023	124 322 \$
2024	34 245
	<u>158 567 \$</u>

L'Association dispose d'une facilité de crédit à terme de 750 000 \$ et d'une ligne de crédit renouvelable de 750 000 \$ auprès de la RBC. Le total des emprunts combinés dans le cadre de ces deux facilités de crédit ne peut dépasser 750 000 \$ en tout temps. À la clôture de l'exercice, environ 158 567 \$ (376 126 \$ en 2021) des facilités d'emprunt à terme ont été utilisés, sans aucun prélèvement sur la ligne de crédit-bail (néant en 2021).

9. Régime de retraite :

L'Association gère un régime de retraite à cotisations définies pour tous les employés, dans le cadre duquel elle verse l'équivalent du montant contribué par l'employé, jusqu'à un certain pourcentage du salaire de celui-ci, sous réserve de certaines limites déterminées par la date d'adhésion de l'employé au régime. La charge du régime de retraite pour l'exercice s'est élevée à 183 419 \$ (180 620 \$ en 2021).

10. Instruments financiers :

a) Risque de crédit :

Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les dépôts détenus auprès des banques peuvent dépasser le montant de l'assurance fournie sur ces dépôts. En général, ces dépôts peuvent être remboursés sur demande et sont conservés auprès d'institutions financières de bonne réputation et ne présentent donc qu'un risque minimal. Les investissements ne sont pas concentrés de manière significative et sont principalement investis dans des placements de haute qualité. La direction considère que son exposition au risque de crédit sur la trésorerie est faible, car l'Association détient des dépôts en trésorerie auprès d'une grande banque canadienne. Les débiteurs sont dus par un grand nombre de membres et de clients répartis sur une grande zone géographique. L'Association évalue la situation financière de ses membres et de ses clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. L'Association a recours à une provision pour créances douteuses pour enregistrer les pertes de crédit potentielles associées à ses créances commerciales et les pertes de crédit à ce jour ont été conformes aux attentes de la direction.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

10. Instruments financiers (suite):

b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association a pris des mesures pour s'assurer qu'elle disposera d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations en maintenant des niveaux de trésorerie suffisants et en investissant dans des placements à court terme de qualité supérieure.

c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association gère le risque de taux d'intérêt de ses investissements en certificats de placement garanti et en placements à revenu fixe en utilisant un portefeuille échelonné avec des durées d'échéance variables.

d) Risque de change :

L'Association est exposée au risque de change en raison des placements qu'elle détient libellés en devises étrangères. Les fluctuations de la valeur relative de ces devises étrangères par rapport au dollar canadien peuvent entraîner une incidence positive ou négative sur la juste valeur et les flux de trésorerie futurs liés à ces placements. Moins de 2 % du portefeuille de l'Association est exposé à un risque de change.

Il n'y a pas eu de changement aux risques identifiés ci-dessus par rapport à l'exercice précédent.

11. Engagement :

L'Association s'est engagée à payer des frais de service annuels pour les activités d'évaluations génétiques menées par le Réseau laitier canadien (« CDN »), une société faisant affaire sous le nom de Lactanet, conformément à un accord entre le CDN, les centres canadiens d'insémination artificielle, les agences canadiennes du contrôle laitier et les associations canadiennes de race. Le coût estimé pour l'Association pour l'exercice 2023 devrait être d'environ 371 000 \$, plus 75 000 \$ pour la recherche laitière dans le cadre du conseil DairyGen.

12. Fonds de réserve :

L'Association a un fonds de réserve pour faire face aux éventualités futures et pour financer des projets spécifiques. Pendant l'exercice, un montant de néant a été transféré du fonds d'exploitation au fonds de réserve (600 000 \$ en 2021).

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

13. COVID-19 :

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) était une pandémie. La pandémie a eu d'importantes répercussions financières, commerciales et sociétales au Canada et dans le monde entier. Les répercussions futures sur l'Association ne devraient pas être importantes.

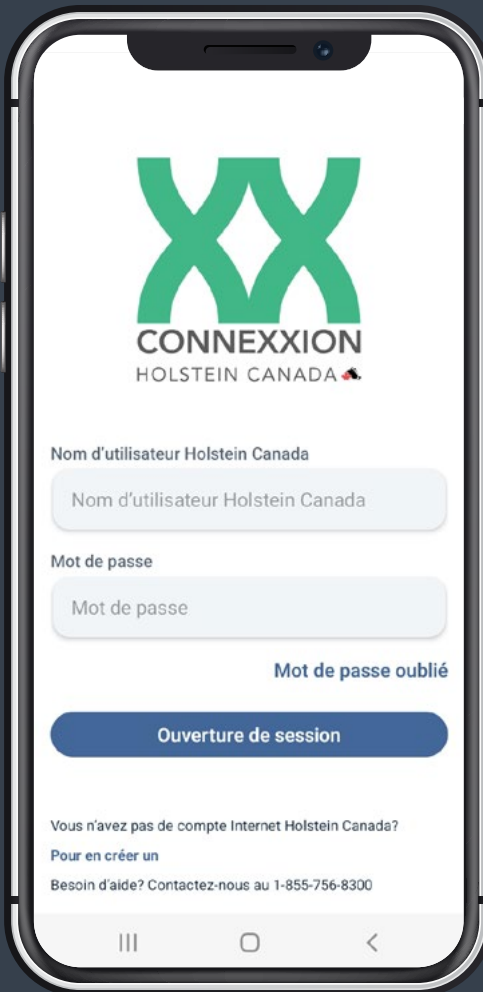
L'Association était admissible à la Subvention salariale d'urgence canadienne et à la Subvention canadienne d'urgence pour le loyer au titre desquelles elle a reçu néant (202 684 \$ en 2021) et néant (1 833 \$ en 2021), respectivement au cours de l'exercice.



CONNEXION

Holstein Canada présente

Une application multiservice




Enregistrement génomique
Holstein seulement!

! Essayez le processus d'enregistrement simplifié lorsque vous prenez des échantillons de vos animaux!

Utilisez l'enregistrement non génomique pour les animaux non testés génomiquement.

• • • • •

Suivant

Saut

Les tests génomiques et l'enregistrement à portée de la main!

Le NOUVEL « enregistrement génomique » vous fait gagner du temps en simplifiant le processus d'enregistrement et d'envoi des échantillons pour vos animaux Holstein.



Inventaire d'identifiants Attestra

Chargez votre inventaire d'identifiants au préalable pour simplifier les choses!

Pas nécessaire pour les clients de TracéLaitier.

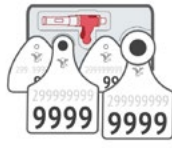
• • • • •

Suivant

Saut

L'application vous épargne du travail!

Finis les allers-retours entre le bureau et la ferme... Inscrivez-vous et envoyez vos demandes de test génomique à partir de n'importe où.



Ensemble assorti identifiant-TSU

Utilisez les ensembles assortis identifiant-TSU pour un travail plus simple et plus précis!

Offerts seulement aux clients de TracéLaitier.

• • • • •

Connexion

Suivez de près vos demandes de test génomique!

Vérifiez le statut de vos envois de TSU pour être au courant des résultats et de tout problème éventuel.

Lancement : 5 avril

Découvrez l'application dès aujourd'hui!

